https://maromme.circonscription.ac-normandie.fr/spip.php?article53

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

IEN Circonscription Maromme

Accueil des élèves allophones

- POLE INCLUSIF - UPE2A -

Date de mise en ligne : vendredi 28 septembre 2018

Copyright © Circonscription de Maromme - Tous droits réservés

Accueillir les élèves et les parents nouvellement arrivés en France

L'obligation d'accueil dans les écoles et les établissements s'applique de la même façon pour les élèves allophones nouvellement arrivés en France que pour les autres élèves. Cet accueil commence par une information claire et accessible qui présente le système éducatif français, les droits et devoirs des familles et des élèves ainsi que les principes qui régissent le fonctionnement de l'École.

Un livret d'accueil bilingue

Le livret d'accueil est un outil d'information et de communication qui s'adresse aux parents et aux élèves allophones nouvellement arrivés découvrant le système éducatif français. Ce document explique l'organisation de la scolarité à l'école, au collège et au lycée, ainsi que l'accompagnement spécifique qui sera mis en oeuvre pour l'apprentissage du français langue de scolarisation.

Il se présente sous la forme d'un livret bilingue traduit actuellement en neuf langues. Une version audio est disponible pour certaines langues.

Ce livret et sa version audio peuvent être mis à la disposition des parents et des élèves dès le premier accueil afin de faciliter la prise de repères dans le système scolaire.

Télécharger les livrets d'accueil bilingues :

- Albanais
- Allemand
- Anglais disponible au format audio
- Arabe disponible au format audio
- Chinois
- Espagnol
- Portugais disponible au format audio
- Romani disponible au format audio
- Roumain
- Russe disponible au format audio
- Tamoul disponible au format audio
- Turc

Copyright © Circonscription de Maromme